



**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**27 Avril 2023**

*L'an deux mil vingt trois, le vingt sept avril à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles ARPAILLANGES, Maire.*

*Date de convocation du Conseil municipal : 20/04/2023*

*Date d'affichage : 20/04/2023*

**Sont présents** : Mesdames et Messieurs Gilles ARPAILLANGES, Pascal GERMAIN, Aurore COUTHIER, Julien GAUTHEY, Hervé DUMOULIN, Virginie LEGER, Rémi ROLLIN, Renaud MAURER, Frédéric LECLERCQ, Christine GRUERE-DUBREUIL

**Secrétaire de séance** : Frédéric LECLERCQ

**Absente excusée** : Loren PARIS,

---

**ORDRE DU JOUR**

- **SICECO** : DPE – Devis et point sur travaux à venir
- **Location de l'Ecole** : validation tarif
- **Fin de mise en sécurité du terrain de hand par garde-corps**
- **Manifestations** : finalisation
- **Questions et informations diverses**
  - ✓ Totem voies des vignes

---

**I - SICECO : Devis « Etudes énergétiques des bâtiments » - (Délibération n° 14/23)**

Le Maire informe les membres du Conseil que suivant la convention « Conseil en Energie Partagé » signée par la Commune avec le SICECO, la Commune a sollicité un devis pour la réalisation de 4 audits énergétiques sur les bâtiments suivants :

- Logement de la Gare
- Maison du cèdre
- Café La Grappe + habitation
- Ancienne Ecole et logement

Devis estimatif => Montant total des audits : 8 360 € TTC

- ✓ Participation SICECO : 5 573,02 € TTC
- ✓ Restant à charge pour la Commune : 2 786,51 € TTC

Ces audits vont dans un premier temps faire un état des lieux des bâtiments tant d'un point de vue du bâti (isolation, menuiseries) que des systèmes (chauffage, ventilation, éclairage) puis une liste de préconisations de travaux sera proposée afin de réaliser des économies d'énergie. Ces préconisations seront chiffrées, tant en terme d'investissement que d'économies générées en consommation, en émission de gaz à effet de serre et en dépense.

Dans un second temps, la réalisation de ces audits permettra de bénéficier du programme de subvention mis en place par le SICECO, l'**Appel à Projet « Rénovation énergétique performante des bâtiments communaux »**.

Le Maire précise que les délais de réalisation des audits sont assez longs, de l'ordre de 6 mois, en raison d'une forte demande des collectivités.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 10 POUR 0 CONTRE :**

- ✓ Accepte le devis d'un montant de 8 360 € TTC présenté pour la réalisation de 4 audits sur les bâtiments communaux, après participation du SICECO, reste à charge pour la Commune 2 786,51 €
- ✓ Autorise le Maire à signer les documents nécessaires

## **II - Location de l'Ecole : tarif**

Le Maire rappelle qu'une délibération avec convention a été prise le 18/02/2020 n°19/20 fixant le prix spécifique d'occupation de l'espace de l'Ecole suivant un montant de 15 €/jour.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 10 POUR 0 CONTRE :**

- ✓ Décide de ne pas modifier le tarif
- ✓ Révision du prix si la hausse des tarifs électricité/fioul augmente durant l'année

## **III – Travaux :**

### ✓ Fin des travaux cour de l'Ecole

Le Maire informe qu'un devis a été sollicité afin de terminer le remplacement des barrières le long de la rue de Pralot.

### ✓ Ecole

Changement du cheneau côté cour en raison de sa dégradation. Etanchéification de la souche d'une cheminée.

### ✓ Appartement du logement de l'Ecole

Changement d'une fenêtre dégradée par les intempéries.

Le Maire précise que les travaux concernant la rénovation des bâtiments locatifs seront prévus après le résultat de l'audit du SICECO.

## **IV – Manifestations**

Virginie Léger informe le Conseil sur l'état d'avancement des futures manifestations.

- ✚ 13/05 : Inauguration de l'espace dédié à Graeme Allwright : discours du Maire avec inauguration de la plaque dédiée au chanteur, apéritif offert et concert du groupe Les Roadmen. Un repas sera offert aux musiciens en présence des membres du Conseil.
- ✚ 14/07 : Pique-nique républicain avec participation des Associations soit à la buvette, soit sur les jeux proposés (pétanque). Des barbecues seront mis à disposition. La municipalité offrira l'apéritif et le dessert. La journée sera clôturée par un concert des Fanny Williams.

**V - Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération au titre de l'Autorisation des Droits de Sols (ADS) -**  
(Délibération n° 13/23)

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune adhère à la plateforme des Autorisations des Droits des Sols - ADS- de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud.

A ce titre, la Commune doit régler la somme de 3870,93 € au vu des documents d'urbanisme traités pour l'année 2022 soit 31 dossiers instruits.

Le Conseil Communautaire ayant reconduit l'attribution d'un fond de concours aux communes utilisatrices de cette plateforme et conformément au règlement d'intervention de la CBACS, il convient de déterminer l'équipement sur lequel sera appelé le versement de ce fond de concours.

- **Après examen, le Conseil Municipal sollicite le versement du fonds de concours ADS d'un montant de 1 428,09 € pour l'année**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 10 voix POUR, 0 Contre, autorise le Maire à solliciter le fond de concours de la CABCS. Le reste à charge pour la Commune est ainsi ramené à 2 442,80 €.**

**VI - Divers**

- ✓ Totem voie des vignes  
Le Maire informe que 2 nouveaux panneaux d'information touristique pour les cyclistes viennent d'être implantés à l'entrée du village par le service en charge du tourisme de la Communauté d'Agglomération de Beaune.
- ✓ Maison Jacques Copeau  
L'Association souhaite de nouveau solliciter la municipalité pour engager un projet de rénovation de l'ancienne Ecole en créant un espace pour l'Association.  
Le Maire et les adjoints rappellent que suivant la préparation du dernier budget en présence du Trésorier de Nuits Saint Georges, l'état des finances de la Commune est très satisfaisant mais il s'avère qu'un nouvel emprunt pourrait déstabiliser l'équilibre financier actuel.  
Afin de clarifier la situation, le Maire invite les membres du Conseil à un échange avec Mr Ivan Grinberg.

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire propose de clore la séance. La séance est levée à 20h00.*